



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
Le mardi 6 octobre 2015, à 19 h 05
Bureau d'arrondissement
6854, rue Sherbrooke Est**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est, le mardi 6 octobre 2015, à 19 h 05.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture de la séance.

10.02 Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.

30 – Administration et finances

30.01 Présenter, adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2016 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et affecter une somme de 296 000 \$ des surplus de l'arrondissement pour compléter sa dotation budgétaire pour 2016 - 1150676003.

70 – Autres sujets

70.01 Période de questions des citoyens sur le dossier inscrit à l'ordre du jour.

70.02 Période de questions des membres du conseil.

70.03 Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6

Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Magella RIOUX
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le jeudi 1^{er} octobre 2015



Dossier # : 1150676003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction des services administratifs
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Présenter, adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2016 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. - Affecter une somme de 296 000 \$ des surplus de l'arrondissement pour compléter sa dotation budgétaire pour 2016.

Je recommande :

- de présenter, adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2016 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve;
- d'affecter une somme de 296 000 \$ des surplus de l'arrondissement pour compléter sa dotation budgétaire pour 2016.

Signé par Jacques SAVARD **Le** 2015-09-21 09:11

Signataire : Jacques SAVARD

Directeur d'arrondissement
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1150676003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction des services administratifs
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Présenter, adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2016 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. - Affecter une somme de 296 000 \$ des surplus de l'arrondissement pour compléter sa dotation budgétaire pour 2016.

CONTENU

CONTEXTE

En octobre 2014, le conseil d'arrondissement adoptait un budget de dépenses de fonctionnement de 70 181 200 \$ pour l'année 2015. Le financement de ce budget provenait de transferts centraux pour 58 881 200 \$, de recettes de source locale pour 2 166 700 \$, d'une affectation du surplus de l'arrondissement pour 643 900 \$ et finalement de revenus de taxation locale de 8 489 400 \$. Les revenus de taxation locale résultaient de l'imposition d'une taxe de 0,0678 \$ du 100 \$ d'évaluation.

À la suite des travaux visant la réforme du financement des arrondissements effectués en 2014, l'Administration municipale a reconnu un sous-financement d'un peu plus de 5,7 M\$ pour l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Le comblement de ce déficit de financement est étalé sur une période de 5 ans. L'arrondissement reçoit pour 2016 une deuxième tranche d'un peu plus de 1,1 M\$ à titre de correction de son financement à la suite de l'exercice de paramétrisation.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Nous présentons et adoptons un budget de fonctionnement 2016 de 69 330 500 \$ au niveau des dépenses et de 2 111 300 \$ au niveau des recettes de source locale, tel que détaillé aux pièces jointes au présent dossier.

Une somme de 296 000 \$ du surplus de l'arrondissement doit être affectée à l'équilibre budgétaire afin de compléter le financement des dépenses prévues. De cette somme, 150 100 \$ sera puisée à même la réserve dédiée à la Division des services techniques et du soutien logistique aux installations (Chauveau) pour assurer l'équilibre budgétaire de cette unité.

JUSTIFICATION

Conformément aux dispositions de l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, son budget d'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget de l'arrondissement pour 2015 était de 70 181 200 \$. Après l'indexation de la rémunération et des contrats, de même que l'intégration de nouvelles responsabilités et autres ajustements découlant de l'enveloppe reçue, le budget de dépenses requis pour 2016 a été établi à 70 317 600 \$. Le financement de base disponible, soient les transferts centraux et les recettes de source locale, totalisait 60 250 200 \$, soit un écart de financement de 10 067 400 \$ avant l'application de la taxe locale sur les services et d'autres mesures de financement.

La stratégie d'équilibre retenue comprend :

- des réductions de dépenses totalisant 987 100 \$;
- une augmentation de 97 600 \$ de la prévision au chapitre des recettes de sources locales;
- l'imposition d'une taxe locale au taux de 0,0659 \$ le 100 \$ (0,0678 \$ en 2015) pour des revenus estimés à 8 686 700 \$;
- le recours au surplus accumulé de l'arrondissement pour 296 000 \$.

L'affectation nécessaire sera puisée à même les surplus comme suit :

Réserve - Déneigement (31005)	0 \$
Réserve - Imprévus (31010)	145 900 \$
Réserve - Divers (31020)	0 \$
Réserve - Autres fins (31025)	150 100 \$
Réserve - Éster en justice (31026)	0 \$
Réserve - SST (31027)	0 \$
Total	296 000 \$

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Michel DORAIS
Conseiller en gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Le : 2015-09-17

Denys CYR
Directeur des services administratifs